INTRODUCTION

Selon la règlementation russe, les produits cosmétiques destinés à être vendus ou utilisés dans le pays exigent une certification obligatoire, c'est à dire qu'ils doivent être approuvés par les autorités russes en terme de conformité à des normes nationales. Cela concerne les produits importés comme les produits de fabrication locale.

Les objectifs de la certification:

- Prouver la conformité des produits aux exigences sanitaire et de sécurité russes
- Requis pour le dédouanement à la frontière russe
- Requis pour la vente et l'utilisation sur le territoire russe
- Sert d'argument de vente de poids

CERTIFICATS OBLIGATOIRES

Les certificats obligatoires sont:

- Certificat d'Enregistrement de l'Union douanière
- Déclaration de Conformité GOST R

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE L'UNION DOUANIÈRE

Depuis le 1er juillet 2010, le système russe de contrôle sanitaire a subi des changements dus à la formation de l'Union douanière entre la Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie. Selon les nouvelles exigences, les conclusions sanitaires et épidémiologiques émises avant cette date sont remplacées par un Certificat d'Enregistrement de l'Union douanière ou par l'obligation de tests selon les exigences communes des 3 pays-membres de l'Union. Les nouveaux documents sont valables sur tout le territoire de l'Union. La nouvelle nomenclature détermine les catégories de produits qui en font dorénavant l'objet dont les produits cosmétiques.

Le rôle du Certificat d'Enregistrement de l'Union douanière est de prouver la conformité du produit aux normes applicables dans l'Union en matière d'hygiène et de règlements sanitaires. Il atteste que le produit est sans danger pour la santé humaine lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales.

Le Certificat d'Enregistrement de l'Union douanière est délivré uniquement par des organismes de certification de l'Union habilités par le « Service Fédéral pour la protection des droits et du bien-être des consommateurs ». Il est émis pour chaque produit séparément ou par groupe de produits homogènes et n'a pas de date limite de validité. Il et est valable sur tout le territoire de la Russie, du Kazakhstan et de la Biélorussie.

Le Certificat d'Enregistrement de l'Union douanière constitue une condition préalable à l'obtention du Certificat ou de la Déclaration de Conformité GOST R.

Les tests réalisés dans le cadre de la certification :

- Organoleptiques et physico-chimiques
- Microbiologiques
- Toxicologiques
- Cliniques

***NB :** Les conclusions sanitaires et épidémiologiques, ainsi que les certificats d'enregistrement de produits émis avant le 1er Juillet 2010 sont valables jusqu'au 1er janvier 2012.*

DECLARATION DE CONFORMITE GOST R

En application du Décret N° 982 du 1 décembre 2009, entré en vigueur le 15 février 2010, les produits cosmétiques sont soumis à l'obtention obligatoire de la Déclaration de Conformité GOST R.

La Déclaration de Conformité GOST R est un document officiel dont le titulaire est l'importateur (ou toute autre entité légale russe) qui garantit que les produits qu'il distribue sont conformes aux exigences des normes russes. La Déclaration de Conformité GOST R est pré-requis pour le placement des produits sur le marché russe et est nécessaire pour le dédouanement. Elle est valable de 1 à 3 ans ou concerne un seul envoi suivant les volumes d'exportation et les besoins de l'exportateur et de l'importateur.

La Déclaration de Conformité GOST R est émise par groupes de produits réunis selon la classification interne russe OKP, la classification douanière et les normes. Ainsi plusieurs déclarations peuvent être émises pour une liste de produits.

L'enregistrement de la Déclaration de Conformité par l'organisme de certification GOST R repose sur les points suivants:

- Résultats de tests et d'analyses effectués par un laboratoire accrédité russe
- Certificat d'Enregistrement de l'Union douanière
- Parfois Certificat de Conformité GOST R volontaire
- Dossier technique

Les produits déclarés comportent la Marque de Conformité GOST R qui désigne la conformité du produit aux normes applicables. Contrairement à la marque de conformité du Certificat obligatoire GOST R, celle-ci n'est pas accompagnée de numéro d'identification de l'organisme de certification.

CERTIFICATS VOLONTAIRES: CERTIFICAT DE CONFORMITE GOST R VOLONTAIRE

En application du Décret N° 982 entré en vigueur le 15 février 2010, le Certificat de Conformité GOST R n'est plus obligatoire pour les produits cosmétiques. Néanmoins, la procédure de certification volontaire peut être appliquée. Les exportateurs ou les importateurs initient une certification volontaire dans l'objectif de prouver d'une manière officielle la conformité de leurs produits aux normes russes afin de l'utiliser comme argument de vente et de souligner le sérieux de leur image. Le certificat volontaire permet aussi de faciliter l'enregistrement de la déclaration de conformité GOST R obligatoire par les importateurs ou distributeurs russes.

Le Certificat de Conformité volontaire peut être émis pour une durée de 1 à 3 ans ou concerner un envoi unique suivant les volumes d'exportation et les besoins de l'exportateur et de l'importateur.

Le Certificat de Conformité est émis par groupe de produits réunis selon la classification interne russe OKP, la classification douanière et les normes. Ainsi, plusieurs Certificats peuvent être émis pour une liste de produits

DOSSIER DE CERTIFICATION

Les éléments constitutifs du dossier en vue d'obtention du Certificat d'Enregistrement, de la Déclaration Conformité GOST R et/ou du Certificat de Conformité GOST R:

- Formulaires de demande de la certification (fournis après l'acceptation de l'offre)
- Déclaration de conformité des produits aux normes européennes
- Certificat ISO ou tout autre certificat d'entreprise (si obtenu)
- Certificat de vente libre délivré par la Fédération des Entreprises de la Beauté
- Certification d'autorisation de mise sur le marché national et/ou international
- Liste des produits à certifier traduite en russe (gamme russe complète)
- Etiquettes et notices d'utilisation des produits traduites en russe
- Conditions de conservation, validité des produits, type d'emballage utilisé
- Copie du contrat avec l'importateur en Russie et les coordonnées de l'importateur
- Fiche technique (composition, formules qualitative et quantitative,...)
- Résultats d'analyses (internes ou d'un laboratoire indépendant), si obtenus
- Attestation d'un organisme tiers sur l'innocuité des produits (centre antipoison, etc)
- Déclaration du fabricant sur l'honneur indiquant l'ancienneté de l'activité et attestant que ses produits n'ont pas fait l'objet de plaintes ou de réclamations
- Produits pour analyses, à présenter dans leur conditionnement vente (selon la sélection définie et communiquée)

Des documents supplémentaires peuvent être demandés au cours de la procédure de certification.

MARQUAGE : MENTIONS OBLIGATOIRES ET LOGO GOST R

Les produits mis sur le marché russe doivent comporter obligatoirement les informations sur la nature et les effets éventuels des produits à l'intention des consommateurs :

- Désignation et fonction du produit. La fonction n'est pas nécessaire, si elle est évidente
- Nom et adresse du fabriquant avec indication du pays
- Nom et adresse d'une société pour recevoir des réclamations des consommateurs
- Marque commerciale, si elle existe
- Volume (cm3 ou ml) ou poids net (g). Pas obligatoire, si moins de 5 g ou 5 ml
- Composition: la liste des ingrédients est présentée par ordre d'importance selon la formule dite INCI. Elle pourra être imprimée en caractères latins précédée de la mention « COMPOSITION » en langue russe. Pour les parfums, la composition aromatique est indiquée comme seul ingrédient sans détailler. Pour les produits contenant de l'alcool éthylique, on indique le type d'alcool utilisé. Le pourcentage de l'alcool doit être indiqué sur les produits de parfumerie.
- Date limite d'utilisation (« à utiliser avant…(mois/année) ») ou date de fabrication (mois, année) + délai de validité (nombre de mois ou années)
- Conditions de conservation, si le produit nécessite des conditions spécifiques
- Mode d'emploi, si le produit nécessite un mode d'application particulier
- Principes d'action et effets désirés (si nécessaire)
- Précautions d'emploi et contre indications (si existantes)
- Marque de conformité (logo attestant que le produit est certifié aux normes GOST R)



Si la taille de l'emballage ne permet pas la disposition de toutes les informations, il est recommandé de mentionner la désignation et la fonction du produit sur la face du produit/étui, en disposant le reste sur la partie arrière du produit / étui et sur une notice jointe.

Le produit peut contenir d'autres données relatives à ses caractéristiques ou une information publicitaire. Le fabricant est responsable pour des termes utilisés tels que « fabriqué avec des composants naturels », « résiste à l'eau » ou « assure la protection solaire », etc.

L'information doit être claire et lisible et le marquage résistant à la conservation, au transport et aux manipulations.

UTILISATION DE LA LANGUE RUSSE

Toutes les informations figurant sur le produit, son emballage ou sur les notices jointes doivent être traduites intégralement en langue russe. Parmi les mentions obligatoires précisées précédemment, seule la formule INCI et la marque commerciale peuvent rester en caractères latins. Si le nom et l'adresse du fabricant sont en caractères latins, ce nom et le pays de fabrication doivent être doublés en langue russe.

LOGO GOST R, DITE MARQUE DE CONFORMITÉ

La marque de conformité doit être apposée sur l'emballage du produit. Elle prouve que le produit est conforme aux normes de qualité et de sécurité de la Russie et qu'il a été contrôlé par un organisme accrédité par Rosstandart (l'Agence Fédérale pour la réglementation technique et la métrologie).

Le consommateur russe a ainsi une garantie de la qualité du produit qu'il désire acheter.

Ce sigle est celui du Rosstandart. Il n'est plus accompagné du numéro de l'organisme certificateur pour les produits passés sous la Déclaration de Conformité. La hauteur minimale autorisée pour ce sigle est de 4 mm.

COUT DE LA CERTIFICATION

Le coût de la certification fait l'objet d'une étude individuelle pour chaque demande et dépend de la complexité du dossier, de la quantité de produits à certifier, à analyser et de la démarche adoptée.

D'une manière générale, ils comprennent :

- Coût des analyses dans un laboratoire accrédité
- Coût d'audit et frais afférents (si l'audit est requis)
- Coût des certificats
- Services de traduction
- Autres frais

NOUS CONTACTER

INTERTEK GOVERNMENT AND TRADE SERVICES

ECOPARC 2
27400 Heudebouville
France
Phone : +33 (0) 2 32 63 31 65
Fax : +33 (0) 2 32 09 30 87
E-mail: info.russia@intertek.com
www.intertek.com